

COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE

Département de l'Aveyron
Arrondissement de Millau
Canton de Saint-Affrique

Nombre de Conseillers en exercice : 15
de Présents : 11
de Votants : 14

Vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

**Extrait du Registre
Des délibérations du Conseil Municipal
Séance du Jeudi 19 Octobre 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf octobre à 18h30, le conseil municipal de Vabres l'Abbaye, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Frédéric ARTIS, maire.

Etaient présents : M. Frédéric ARTIS, Mme Géraldine ARTIS, M. Arnaud BERNARD, M. Gérard CAILHOL, Mme Myriam ESPERANCE, M. Loïc MARAVAL, M. Gaëtan PRIVAT, M. Simon PUECH, M. Sébastien ROUSTAN, Mme Marie-Claude SIRE, M. Jean-François VIDAL.

Procurations : Mme Catherine CADENET à Mme Géraldine ARTIS, Mme Laure GARRIBOTTO à M. Jean-François VIDAL, Mme Claudine IACOVO à M. Frédéric ARTIS.

Absente : Mme Isabelle NEGRE

Secrétaire de séance : M. Sébastien ROUSTAN

Objet : Solde subventions associations.

M. le maire rappelle la délibération n° 2023-033 en date du 07 avril 2023 validant le versement de la part fixe des subventions aux associations de la commune.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Le Conseil Municipal décide de verser un complément de subvention aux associations suivantes :

- APE Ecole Publique : 800 Euros
- APEL Ecole Privée : 400 Euros

Fait et délibéré à Vabres l'Abbaye, les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme

Le Maire

